

ESPAGNE

Les soldes

Du 26 au 29
Janvier
4 Jours / 3 Nuits

Tarif CSE*
/ adulte
en chambre double
122€



JOUR 1 : CALELLA

Départ le matin en direction de la frontière espagnole.
Arrivée à Calella, Hôtel CALELLA Palace 4****.
Installation dans les chambres, déjeuner.
L'après-midi libre pour une découverte personnelle de Calella.
Dîner à l'hôtel. Soirée dansante et logement.

JOUR 2 : BARCELONE

Petit déjeuner et départ pour BARCELONE la ville fashion de l'Espagne avec ses très nombreuses boutiques de mode ultra tendances, des grandes chaînes de diffusion, boutiques de luxe, et commerces populaires.
Déjeuner libre.
Temps libre pour une connaissance personnelle de cette ville.
Retour à l'hôtel, dîner, soirée dansante et logement.

JOUR 3 : LA ROCCA VILLAGE

Petit déjeuner, temps libre au marché de Calella ou flâner dans la ville pour le shopping.
Déjeuner à l'hôtel.
L'après-midi départ pour les SOLDES DE LA ROCCA VILLAGE (grandes marques à prix dégriffer).
La Roca village est la reconstitution d'un marché catalan traditionnel du 19ème siècle. Ce village accueille plus de 90 marques nationales et internationales, dont Antonio Miro, Dolce & Gabbana, Farrutx, Loewe, Polo Ralph Lauren actory Store, Tommy Hilfi ger, Versace, et Villeroy & Boch.
Retour à l'hôtel, dîner, soirée dansante et logement.

JOUR 4 :

Petit déjeuner et départ pour la Jonquera vers 08h30. Temps libre. Départ pour le Perthus vers 11h00. Déjeuner et temps libre pour vos achats
Départ à 14H00 vers la France.

TARIFS- Assurance annulation extension Covid 19 incluse

Prix/Personne En chambre double	Prix CSE * Subvention Déduite	Subvention CSE Airbus H (plafonnée à 1400 € /an)	Prix Sans Subvention CSE
Adulte	122 € *	114,21 €	236,21 €

*Prix CSE pour les clients n'ayant pas atteint le plafond annuel de subvention.
Tarif enfants de 2 à 11 ans : nous consulter

NOUVEAUTE 2023

**Prise en charge une fois/an du supplément single
pour les célibataires et/ou parent isolé**

Le prix comprend :

- Le transport en autocar Grand Tourisme
- Le logement en hôtel 4****, base en chambre double
- Le cocktail de bienvenue
- La pension complète du déjeuner du Jour 1 au petit déjeuner du Jour 4 sauf le déjeuner à Barcelone
- Boissons comprises (¼ de vin et ¼ d'eau) par personne et repas.
- Visites mentionnées au programme
- Les taxes de séjour à l'hôtel
- L'assurance multirisques AXA CSE de 3,15% avec extension COVID

Le prix ne comprend pas :

- Le supplément single : 70 €
(Nouveauté : Pris en charge par le CSE 1 fois/an pour les célibataires et/ou parent isolé)
- Le déjeuner à Barcelone
- Le déjeuner au Perthus
- Les extras, les pourboires et les dépenses personnelles
- Toute prestation non mentionnée ci-dessus
- L'assurance AXA 3,15% obligatoire pour les options souscrites et supplément single
- Les éventuels frais de TEST PCR ou antigéniques exigés à l'entrée et sortie du territoire

Barème de frais (Frais d'annulation par personne, calculés sur le prix « Sans Subvention »)

- A plus de 60 jours du départ : 50€+ coût de l'assurance
- De 59 à 31 jours avant le départ : 20% du tarif + coût de l'assurance
- De 30 jours à 21 jours avant le départ : 50% du tarif + coût de l'assurance
- De 20 jours jusqu'au départ : 100% du tarif + coût de l'assurance

Les annulations se font obligatoirement par écrit au CSE

Les motifs d'annulation doivent être reconnus par l'assurance pour être pris en charge.

(contrat téléchargeable sur le site du CSE)

Formalités pour les ressortissants français (au 01-09-22)

-> **CNI (non prorogée) ou passeport en cours de validité**

Fournir une copie au CSE à l'inscription ou dès la réception de la confirmation de séjour

Il appartient à chaque participant de vérifier la validité des documents exigés.

Les Noms et Prénoms transmis par les participants doivent impérativement être ceux portés sur le passeport ou la CNI.

Vous devez vous tenir informés de leur évolution jusqu'au jour du départ en consultant régulièrement et notamment les sites suivants :

<https://www.pasteur.fr/fr> et <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Les voyageurs doivent être en possession des documents administratifs et sanitaires demandés au moment du départ par les autorités des pays visités et/ou en zone de transit.

Le CSE décline toutes responsabilités en cas de non respect des formalités.

Les autres ressortissants, sous leur seule responsabilité, doivent se rapprocher de leur autorité consulaire.